

## CA du dimanche 15 octobre 2023

Début : 14h34

### 1- Point et décision concernant le service civique

Le RDV avec le monsieur de l'UFCV n'a pas encore été possible mais la personne qui nous mettait des bâtons dans les roues est partie. Un membre du CA va reprendre le dossier, le mettre à jour. Nous devrions déposer le dossier pour la fin du mois d'octobre. On se renseigne sur le délai entre le dépôt et la réponse. Si cela ne fonctionne pas, fin décembre, on prendra une décision : on pourra faire partir des jeunes par le biais de l'UFCV (fédération d'éducation populaire) ou abandonner l'idée.

Quelques questions à poser : Comment se fait la sélection des candidats ? Peut-on travailler avec la mission locale de Colombes (92 ; qui est notre partenaire prévu au départ ) pour trouver des candidats ? Quels délais ?

Mettre un calendrier et prévoir un départ pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Il faut mettre en place un accompagnement sur place, pour le début du service civique, pour faire la passation et l'adaptation, par un membre de l'association...Qui ?

### 2 - Organisation du week-end "bilan du projet maternité"

Du samedi 28 octobre au mercredi 1<sup>er</sup> novembre

Les membres du CA se retrouveront à Domptin pour remplir le bilan.

### 3 - Retour sur la commission monde du SPF

Elle a eu lieu le lundi 9 octobre. Il y a eu un malentendu : il s'agissait d'une présentation des nouveaux dossiers auxquels ils ont accordé une subvention et pas d'un point sur l'état de notre projet. Fatima (personne qui nous a permis de rencontrer le SPF et d'obtenir la subvention) a quand même donné la parole à Ralisa pour faire un point sur l'avancement du projet maternité. Ils étaient ravis d'avoir le retour en direct. SPF a proposé de faire une rencontre-bilan avec toutes les asso à qui ils ont versé une subvention.

### 4 - Point comptabilité

- Point comptes au 13 octobre 2023 : livret A 6097,28 euros, compte courant 1263,97 euros.

Le dernier virement pour la maternité a été fait en août 2023 : 14 000 euros (en attente des factures de Mbéyène).

- Nous devons faire un budget prévisionnel pour les sous restants, suite aux versements de la Guilde et de la CDC (environ 10 000 euros).

### 5 - Organisation de la venue de Malick

L'invitation coûte 30 euros qui seront payés par l'association.

Lors de sa venue, il rencontrera les administrateurs et les membres du bureau, des adhérents, des partenaires et participera à des réunions avec les membres du CA.

Calendrier : du 1<sup>er</sup> au 29 avril

Réunion avec la trésorière et son adjointe : 3 avril

Rencontre avec les conseillers Mission Locale de Colombes : 4 avril

Préparation de l'Assemblée Générale avec un membre du C.A. : 5 et 6 avril

Assemblée Générale à Gennevilliers : 7 avril

Rencontre avec le Secours Populaire Français : 8 avril

Réception à Domptin avec des membres du C.A. et des adhérents franciliens : 10 au 13 avril

Rencontre des adhérents en région toulousaine : 17 avril

Réunion avec la secrétaire : 19 avril

Rencontre avec des adhérents du Sud-Est de la France, à Marseille : 23 au 25 avril

Réunions avec la présidente : 28 avril

## **6 - Point sur la charte enfance (organisation, calendrier, participants)**

Cela n'a pas encore démarré. Lino, notre jeune adhérent est en réflexion sur les attentes, les échanges, le contenu...

Nous pourrions associer Junot, adhérent mineur, au projet car il est allé au Sénégal en avril.

Calendrier : organiser les contours, les contenus et propositions jusqu'en mars. Un administrateur devrait aller au Sénégal en mars et pourra travailler avec les enfants, Abdou et le directeur sur place. Nous avons besoin de concret pour avancer sur cette charte.

## **7 - Point déclaration impôts et préfecture**

Mail de la préfecture : les statuts ont été modifiés.

Impôts : rien reçu

Il faut créer un compte associatif sur le site de la préfecture des Hauts-de-Seine, sur lequel on pourra déposer tous nos documents administratifs.

## **8 - Retour sur le forum des associations à Gennevilliers**

Participation au forum : aucun intérêt pour YY concernant l'augmentation du nombre d'adhérents.

Nous nous questionnons sur la façon de valoriser notre association au sein de la ville de Gennevilliers ? Idée d'un article dans GenMag, écrire un courrier à l'élue de la vie associative pour lui faire part de notre expérience de participation au forum et lui demander un RDV, inviter un élu de Gennevilliers au CA. Nous cherchons aussi des pistes et des idées de financement avec la ville de Gennevilliers.

Ce forum nous a quand même permis de rencontrer 2 élus, d'avoir potentiellement un article dans GenMag, de rencontrer une personne qui nous a proposé une participation au marché solidaire de Noël, de rencontrer une dame qui a participé à Helloasso et lui permettre de savoir où en était le projet.

Nous proposerons à Ibrahima Ndiaye, élu de Gennevilliers, de participer au CA de novembre pour lui présenter l'asso et échanger avec lui sur des possibilités de trouver des financements.

Un adhérent va nous aider à valoriser le projet « Donner la vie sans la perdre » en créant une vidéo.

## **9 - Marché de Noël**

C'est une vente solidaire d'artisanat, ouverte aux associations. Ce sera l'occasion de rencontrer des gens et de présenter notre association et nos projets et, si possible, de mettre des panneaux photos.

Date : les 9 et 10 décembre 2023, près d'une petite église à Asnières (92).

Nous allons faire des flyers à distribuer.

Réunion mardi 17 octobre 2023.

## **10 – Dossier de subvention Carrefour**

La secrétaire de direction de Carrefour a proposé, plutôt que de participer à « Octobre Rose » et d'essayer d'obtenir un peu de sous, de déposer une demande de subvention à la Fondation Carrefour, pour obtenir plus. Nous attendons des renseignements supplémentaires afin de savoir comment faire, quel type de dossiers ils prennent en compte, quelle est la trame, quels sont les critères, le montant que l'on peut demander... Nous souhaiterions faire une demande pour l'achat d'une ambulance et peut-être mettre le dossier potager dedans.

## **12. Proposition de location d'un box pour entreposer le matériel et l'artisanat.**

Local de 1m2 : entre 40 et 60 euros par mois.

D'abord, il faut faire un vrai tri dans ce qu'on a en stock.

Nous allons faire une demande à la ville pour le prêt d'un lieu de stockage ou voir avec une autre association pour partager un bout de leur local.

Nous devons aussi réfléchir sur le bien-fondé des vide-greniers en mettant en comparaison le temps passé/le stockage et le retour financier/la satisfaction à le faire.

Fin : 16h22

Prochaine CA : 19 novembre 2023, 14h00 en France et midi au Sénégal.